

- Ce formulaire concerne une demande de dérogation scolaire pour l'inscription d'un enfant d'une commune tierce dans une école de Fontenay-sous-Bois.
- Ce formulaire doit être transmis à la Direction des Actions Éducatives dûment rempli **avant le 10 mai 2025**.
- Avant d'effectuer la demande de dérogation, l'enfant doit être préinscrit dans son école de secteur.
- Cette demande sera soumise à la « commission de dérogations scolaires » fin mai 2025. La réponse à votre demande et l'école d'affectation éventuellement retenue vous seront confirmées par écrit courant juin.

<u>COMMUNE de RESIDENCE</u>	<u>ECOLE DEMANDEE / FONTENAY</u>
--------------------------------------	---

Niveau scolaire à la rentrée prochaine 2025-2026: _____

ENFANT (un formulaire par enfant) :	
Nom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : / /	

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT (1)
M/Mme Nom et Prénom : _____
Adresse : _____
VILLE : _____
☎ Portables - Parent 1 : Parent 2 :
@ Mail : _____
Situation familiale : _____
Profession / Lieu de travail : _____

AUTRES ENFANTS DE LA FAMILLE

Nom - Prénom	Date de naissance	Ecole/classe/collège fréquenté en 2025-2026

Une autre dérogation est-elle demandée en même temps que celle-ci ? : OUI NON

MOTIF DE LA DEMANDE

Cocher la (les) case(s) correspondante(s) au(x) motif(s) de la demande et de joindre les pièces justificatives indiquées.

Motifs de droit :

<input type="checkbox"/> Regroupement de fratrie dans une même école	
<input type="checkbox"/> Absence de restauration ou de garde d'enfants dans la commune de résidence	
<input type="checkbox"/> Situation de handicap et/ou de maladie de l'enfant	Certificat de notification MDPH Ou Certificat d'un médecin agréé/du médecin scolaire Ou Compte-rendu de l'équipe éducative

Autres Motifs :

<input type="checkbox"/> Autres situations	Joindre un courrier décrivant les motifs de la demande et tous justificatifs considérés comme nécessaires ou utiles pour motiver la demande (Justificatif de domicile de moins de 3 mois, attestation de l'employeur...)
Des pièces justificatives complémentaires pourront être demandées par la commune de résidence qui sera consultée.	

Date de la demande :

Nom, Prénom et Signature:

Exposé du contexte et des règles applicables :

Pour une telle demande de dérogation, la commune de Fontenay-sous-Bois pourra, en tant que commune d'accueil potentielle, prendre une décision favorable dans les cas suivants :

- ✓ pour l'un des motifs énumérés aux articles L212-8 al.6 et R212-21 du code de l'éducation (*absence de service de restauration ou de garde d'enfants dans la commune de résidence, scolarisation d'ensemble d'une fratrie ou raison médicale*);
- ✓ le cas échéant, en cas de situation familiale ou sociale particulière paraissant justifier cette dérogation (demande pour « convenances personnelles »).

Chacun de ces motifs devra être préalablement développé et justifié au moyen de tous renseignements et documents pertinents et utiles.

Dans les deux premiers cas, la commune de résidence sera soumise à une obligation légale de verser une participation financière à la ville de Fontenay-sous-Bois.

Dans le dernier cas, cette participation financière ne sera due par la commune de résidence que si elle a émis un avis favorable sur la demande de dérogation formulée.

La ville de Fontenay-sous-Bois, en tant que commune d'accueil potentielle, rendra sa décision sur la demande de dérogation qui lui aura été présentée.

Cette décision sera notifiée à la famille demandeuse ainsi qu'à la commune de résidence dans les 15 jours suivant la décision.

AVIS du MAIRE* de la Commune de résidence
<input type="checkbox"/> Avis Favorable <input type="checkbox"/> Avis Défavorable Date : Cachet Signature
Date d'envoi à la commune de résidence : Date du retour de la commune de résidence :

Décision du MAIRE de Fontenay-sous-Bois
<input type="checkbox"/> Avis Favorable <input type="checkbox"/> Avis Défavorable Date : Cachet Signature
Date de notification :